

LES ORDONNANCES ESCALE ET MACRON : POUR SUD, C'EST NON !

Nous aborderons bientôt avec vous les dégâts énormes que nous prépare l'application des ordonnances Macron... si elles vont soigner les finances et les pouvoirs des directions, elles vont faire mal aux salarié-es, très mal même...

Mais dans notre association, la direction a pris pour habitude de faire ses « ordonnances maison »... bien sûr il y a la loi qui existe mais bon... la Loi ESCALE est bien celle qui prédominait avant notre arrivée dans les instances au CE, en DP ou en CHSCT, sans contre pouvoir à la direction suprême...

**Tout bon manager le sait : des instances qui dysfonctionnent ne servent qu'à une chose,
LAISSER LES PLEINS POUVOIRS À LA DIRECTION FACE AUX SALARIÉS,
QUE CE SOIT SUR DES DOSSIERS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS...**

Et justement, le rôle auquel vos collègues de SUD s'astreignent, c'est bien de ne pas laisser à la direction l'exercice de cette autorité « paternaliste » historique qu'elle veut continuer à nous imposer à tou-te-s en tant que salarié-es...

**C'est dans ce cadre de toute puissance, que notre chère direction a décidé, de supprimer les
RTT aux collègues de 2 services...** en parlant d'égalité pour masquer ses véritables projets..

ET EN SE DISANT CERTAINEMENT QUE ÇA NE CONCERNE PAS TOUT LE MONDE, DONC ÇA VA PASSER...

Et bien justement à SUD, on pense le contraire :

- non seulement c'est une régression sociale sans fondement, juste autoritaire, et à SUD, on est POUR LE PROGRES SOCIAL, pas le contraire...
- **Mais ce dossier concerne tout le monde** car c'est la première étape d'une stratégie destinée à rogner toutes les organisations de travail de tous les services de l'ESCALE, de manière isolée et sans solidarité des autres services...

Nous allons mener bataille pour une fois encore imposer une autre logique que celle de l'austérité salariale (toujours pour les mêmes, car les cadres et la direction sont forcément à part...) imposée par une direction toute puissante !

Car pour SUD, **toutes les règles de planning ou d'organisation d'équipe** (horaires, RTT, repos, roulement, etc...) **doivent être le fruit d'une concertation avec les salarié-es concerné-es** en fonction de leurs connaissances de terrain, de leurs obligations professionnelles, de leur savoir faire, du respect de leur santé, de leur vie au travail, de leurs paramètres sociaux... c'est un de nos combats prioritaires...

**SI ON SE LAISSE FAIRE, APRÈS CES SERVICES,
LES AUTRES PASSERONT À LA MOULINETTE... ET DONC VOUS !**

**ET AVEC LES ORDONNANCES MACRON, LA DIRECTION DEVRA TROUVER DES SUDISTES DÉCIDÉ-ES ET
EN NOMBRE EN FACE D'ELLE SI VOUS NE VOULEZ PAS AVALER COULEUVRE APRÈS COULEUVRE !**

REJOIGNEZ-NOUS, SUDISTEZ-VOUS